

ANNEXE B (suite)

Loi concernée	Abrogation ou modification
Loi sur les indiens S.R., c. 149	2. L'alinéa b) du paragraphe (2) de l'article 71A est modifié en remplaçant la mention de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> par celle de la <i>Loi sur le ministère de l'Expansion économique régionale</i> .
Loi sur les dessins et les étiquettes syndicales S.R., c. 150	3. Les paragraphes (2), (6), (7) et (8) de l'article 71A sont modifiés en remplaçant la mention du ministre y mentionné par celle du ministre de l'Expansion économique régionale.
Loi sur la Banque d'expansion industrielle S.R., c. 151	4. Le paragraphe (2) et l'alinéa a) du paragraphe (4) de l'article 72 sont modifiés en remplaçant la mention du ministère de l'Industrie par celle du ministère de l'Industrie et du Commerce.
	Le paragraphe (4) de l'article 69 est modifié par la substitution des mots «receveur général» aux mots «ministre des Finances».
	L'article 27 est modifié par la substitution des mots «receveur général» aux mots «ministre des Finances».
	1. Le paragraphe (1) de l'article 3 est modifié en insérant le mot «et» après l'alinéa a), en abrogeant les alinéas b) et c) et en les remplaçant par ce qui suit:
	«b) le sous-ministre de <u>l'Industrie</u> et du Commerce.»
	2. Le paragraphe (3) de l'article 5 et l'alinéa b) du paragraphe (1) de l'article 7 sont modifiés en remplaçant la mention du sous-ministre du Commerce et du sous-ministre de l'Industrie par celle du sous-ministre de l'Industrie et du Commerce partout où se trouvent ces deux expressions ou l'une d'elles.